

BLOGUE
Du changement dans les cuisines de Tim Hortons! À lire sur lapresseaffaires.cyberpresse.ca/dufour

BLOGUE
Est-ce la fin du Government Motors? À commenter sur lapresseaffaires.cyberpresse.ca/cousineau

DOSSIER
Tout sur les ennuis du BlackBerry au Moyen-Orient et en Asie sur lapresseaffaires.cyberpresse.ca/rim

LA PRESSE AFFAIRES



FÉLICITATIONS!
UN MARIAGE SIGNÉ CARLSBERG
PAGE 3

CAROLE MORINVILLE
LES PRÉSUMÉES VICTIMES
VEULENT SA FAILLITE
PAGE 3

S&P TSX 11 523.60 -58.61 (-0.51%)	S&P 500 1083.61 -5.86 (-0.54%)	DOW JONES 10 319.95 -58.88 (-0.57%)	PÉTROLE 75.74 \$US -2.28 \$US (-2.92%)	DOLLAR 95.90 ¢US +0.23 ¢US
--	---	--	---	---

OFFRE D'ACHAT DE CASEY'S

Couche-Tard pourrait devoir payer des millions en indemnités

MARTIN VALLIÈRES

S'il réussit son offre d'achat de la chaîne de dépanneurs Casey's dans le Mid-West américain, et qu'il en licencie ensuite les patrons récalcitrants, Alimentation Couche-Tard pourrait devoir leur payer près de 12 millions US en primes de départ.

À lui seul, le président et chef de la direction de Casey's, Robert J. Myers, serait admissible à des indemnités d'au moins 5,1 millions US en cas de fin d'emploi après un changement de contrôle de l'entreprise.

De cette somme, 2,8 millions seraient en primes salariales et 1,9 million en bonification de son régime de retraite particulier.

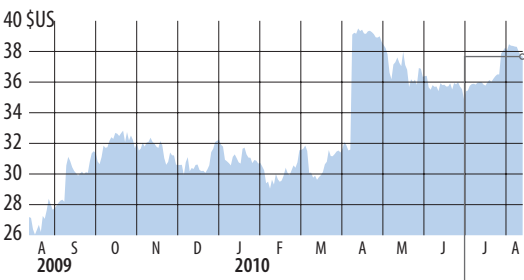
C'est ainsi que l'on détaille le « parachute doré » des patrons de Casey's dans la circulaire de direction distribuée depuis hier parmi les actionnaires, en prévision de l'assemblée annuelle du 23 septembre au siège social du détaillant à Des Moines, en Iowa.

À cette occasion, d'ailleurs, les actionnaires de Casey's se prononceraient sur le remplacement du conseil d'administration proposé par Couche-Tard, en appui de son offre d'achat de 1,9 milliard US en cours depuis quatre mois.

► Voir **COUCHE-TARD** en page 2

CASEY'S

À la Bourse du NASDAQ depuis un an (CASY)



Fermeture hier **37,63 \$US**
En baisse **10 ¢US**
Variation **-0,27 %**

Source: Bloomberg



Les médias américains ont continué à soutenir hier que GM annoncera son retour en Bourse aujourd'hui, lundi prochain au plus tard. PHOTO RICK WILKING, REUTERS

RETOUR EN BOURSE DU CONSTRUCTEUR

Ottawa réduirait sa participation dans General Motors

PHILIPPE MERCURE

Des résultats financiers encourageants et un nouveau président en selle dès septembre: un an après avoir émergé de la faillite, GM a multiplié hier les signes qu'il est mûr pour un retour en Bourse. Et le cas échéant, le gouvernement canadien en profiterait pour réduire dès que possible sa participation dans le constructeur automobile.

« Nous n'envisageons pas de demeurer actionnaire de GM à long terme. Nous voulons maximiser le rendement dont les

contribuables profiteront et nous prévoyons réduire notre contribution dans GM dès qu'il sera indiqué de le faire », a confirmé hier à La Presse Affaires Jack Aubry, porte-parole au ministère des Finances du Canada.

Citant des sources près du dossier, les médias américains ont continué à soutenir hier que GM annoncera son retour en Bourse aujourd'hui, lundi prochain au plus tard. Le succès de cet appel public à l'épargne – qui serait le deuxième plus important de l'histoire des États-Unis après celui de Visa en 2008 – sera déterminant pour savoir combien

d'argent récupéreront les contribuables américains et canadiens du sauvetage de 50 milliards US orchestré par leurs gouvernements.

Washington et Ottawa détiennent maintenant 61% et 12% de GM respectivement, si bien que plusieurs ont troqué l'appellation de General Motors pour le surnom « Government Motors ».

GM a renforcé hier les rumeurs d'un retour en Bourse en dévoilant des résultats décrits comme « très encourageants » par les analystes.

► Voir **GM** en page 2

Hydro-Québec alimentera le Vermont jusqu'en 2038

SYLVAIN LAROCQUE
LA PRESSE CANADIENNE

ESSEX, Vermont — Le premier ministre Jean Charest a exprimé hier le souhait que la signature d'un contrat d'électricité de plus de 2 milliards de dollars avec le Vermont incite d'autres États américains à conclure des ententes à long terme avec Hydro-Québec.

Le contrat annoncé hier prévoit la vente de 225 mégawatts aux distributeurs d'électricité de l'État limitrophe pour la période allant de 2012 à 2038. Il a été signé à Essex, près de Burlington, en présence de M. Charest, du gouverneur du Vermont, James Douglas,

et des dirigeants du Central Vermont Public Service et de Green Mountain Power. Celle-ci appartient à l'entreprise montréalaise Gaz Métro.

Le contrat de base n'accroîtra pas substantiellement les exportations d'Hydro-Québec: la société d'État vend déjà plus de 200 mégawatts au Vermont en vertu d'un contrat signé en 1987 et qui expire en mars 2012. Hydro continuera donc de répondre à plus du quart des besoins en électricité du petit État.

Le gouverneur Douglas a toutefois indiqué hier que le contrat permettrait au Vermont d'augmenter ses achats au fil des ans. Montpelier se laisse

ainsi une marge de manœuvre, puisque les élus hésitent actuellement à renouveler le permis de la centrale nucléaire Vermont Yankee, qui procure près des trois quarts de l'électricité que l'État consomme.

Le contrat n'établit pas un tarif fixe par kilowattheure, mais plutôt un prix qui variera en fonction des cours de l'électricité sur les marchés et de l'inflation. On évalue actuellement que le prix de départ, pour les livraisons en 2012, sera de six cents le kilowattheure, soit presque le même prix que celui que le Vermont paie actuellement à Hydro-Québec. Le tarif exact pour 2012 sera établi en décembre.

« Le contrat suivra les prix du marché, mais il protégera aussi les consommateurs du Vermont contre d'importantes fluctuations annuelles. »

« Le contrat suivra les prix du marché, mais il protégera aussi les consommateurs du Vermont contre d'importantes fluctuations annuelles (à la hausse comme à la baisse) »,

a expliqué le président-directeur général d'Hydro-Québec, Thierry Vandal.

« Nous pensons que c'est bon pour tout le monde: les consommateurs du Vermont et Hydro-Québec », a-t-il ajouté.

« Ça nous permet de planifier à long terme et c'est un contrat qui permet aux Québécois de s'enrichir », a soutenu M. Charest.

M. Vandal a assuré que l'entente allait être rentable pour Hydro même si la production des projets hydroélectriques en construction, notamment celui de la rivière Romaine, sur la Côte-Nord, coûtera en moyenne 10 cents le kilowattheure.

► Voir **HYDRO** en page 4



Offrez des effets scolaires à un enfant démuné!

Des milliers d'enfants rentrent à l'école sans même un cahier pour écrire

Pour seulement 25 \$, vous pouvez aider Mission Bon Accueil à distribuer un sac d'école rempli d'effets scolaires essentiels à la rentrée à plus de 2 200 enfants défavorisés.

Expédiez votre don aujourd'hui!

Découpez et envoyez votre don à :
MISSION Bon Accueil
606, rue de Courcelle
Dépt. 404505
Montréal, QC H4C 3L5

Parce que donner, ça change des vies!

- 25 \$ pour aider 1 enfant
- 50 \$ pour aider 2 enfants
- 100 \$ pour aider 4 enfants
- _____ \$ aider le plus d'enfants que possible

Donnez en ligne au www.missionbonaccueil.com ou composez le (514) 523-5288

Veuillez débiter ma carte de crédit Visa MasterCard American Express
Un reçu d'impôt sera émis pour tout don de 10\$ et plus. Mission Bon Accueil est un organisme de bienfaisance : NE 10819 5215 RR001

NO DE LA CARTE _____ DATE D'EXPIRATION _____

SIGNATURE _____

NOM EN LETTRES MOULÉES _____ () _____

COURRIEL _____ TÉLÉPHONE _____

ADRESSE _____

VILLE _____ PROVINCE _____ CODE _____

LA PRESSE AFFAIRES

BÉNÉFICE RECORD POUR GILDAN

Le séisme en Haïti coûte plus cher que prévu

STÉPHANE PAQUET

Le tragique tremblement de terre de janvier dernier en Haïti coûtera plus cher que prévu aux Vêtements de sport Gildan. La facture s'élève maintenant à 19 millions en raison des coûts de relocalisation et des ventes perdues.

«Compte tenu des prévisions économiques à ce moment-là, nous pensions avoir assez de stocks, même avec l'arrêt de production en Haïti, pour passer à travers le temps fort de l'été pour la vente de t-shirts», explique en entretien Laurence Sellyn, vice-président et chef des finances de Gildan.

«Mais, après le séisme, très rapidement et de façon inattendue, notre marché a retrouvé son ardeur», explique-t-il encore.

Gildan aurait donc eu besoin des 2 millions de

douzaines de t-shirts que produisait sur une base annuelle son sous-traitant haïtien, Palm Apparel, dont l'usine a été détruite le 12 janvier. «On a manqué des occasions d'affaires parce

«On a manqué des occasions d'affaires parce qu'on n'a pas pu refaire nos stocks assez vite.»

— Laurence Sellyn, vice-président et chef des finances de Gildan

qu'on n'a pas pu refaire nos stocks assez vite.»

Au total, 12 millions US de ventes seraient ainsi allées à des concurrents de Gildan, incapable de fournir à la demande. Les 7 autres millions US de pertes sont attribuables à des coûts plus directs engendrés par le séisme, comme la relocalisation de la production.

L'entreprise a indiqué qu'elle pourrait récupérer 8 millions de ses assureurs.

Mais le terrible tremblement de terre n'est pas la seule raison qui explique des ventes perdues pour Gildan. De bas

11,5% par rapport à l'an dernier pour s'établir à 44 millions US. L'ensemble des ventes ont progressé de 28% par rapport à l'an dernier, à 395,3 millions US.

L'action en baisse

«Assurément, il y a eu de la déception» par rapport aux ventes de chaussettes, souligne l'analyste Candice Williams, de Canaccord Genuity.

Dans l'ensemble, M^{me} Williams donne toutefois une très bonne note aux dirigeants de Gildan pour ces résultats. À voir le titre dégringoler hier de plus de 5% en cours de séance (il a fini la journée à 30,30\$, en baisse de 3,8%), M^{me} Williams n'hésitait pas à parler de «réaction exagérée» du marché.

Car ces résultats présentent un bénéfice par action record pour un trimestre, à 54 cents US par action.

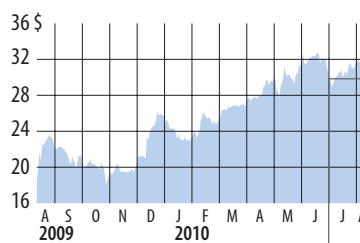
D'ailleurs, les dirigeants de Gildan étaient fiers de souligner que l'entreprise a réussi à augmenter ses parts de marché dans le secteur des vêtements de sport et des sous-vêtements, lui-même en croissance de 10,5%.

Résultat: deux t-shirts sur trois (64,6%) vendus aux imprimeurs sérigraphes américains – qui les décorent ensuite de logos et autres – sont fabriqués par Gildan. L'an dernier, à pareille date, c'était 56,4%.

Malgré ces résultats records, Gildan a maintenu ses prévisions de revenus à 1,3 milliard US pour l'année, et souligné que l'état de ses stocks pourrait réduire les ventes potentielles au quatrième trimestre.

GILDAN

En Bourse depuis un an à Toronto (GIL)



Fermeture hier **30,30 \$**

En baisse **1,20 \$**

Variation **-3,81 %**

Source: Bloomberg

Tim Hortons cède la direction de sa cuisine

RICHARD DUFOUR

Tim Hortons a surpris les analystes en publiant hier des résultats supérieurs aux attentes pour son trimestre printanier.

Bay Street est toutefois peut-être davantage étonné d'apprendre que l'entreprise a accepté de céder la direction de ses activités de boulangerie qui se déroulaient en coentreprise depuis huit ans maintenant.

Une somme de 475 millions de dollars en argent sera versée à Tim Hortons par l'entreprise suisse Aryzta pour obtenir une emprise complète sur la coentreprise Maidstone Bakeries qui est responsable de la production de la grande majorité des roussettes et des beignes précuits de Tim Hortons.

Tim Hortons aurait pu racheter la participation de 50% d'Aryzta, mais a refusé de le faire. Aryzta avait évoqué au mois de mai une clause «shotgun» qui lui permettait de faire une offre à Tim Hortons pour sa participation. L'exercice de la clause permettait à Tim Hortons de racheter



PHOTO JAMIE FINE, ARCHIVES REUTERS

Une somme de 475 millions de dollars sera versée à Tim Hortons par Aryzta pour obtenir une emprise complète sur la coentreprise Maidstone Bakeries, responsable de la production de la majorité des roussettes et des beignes précuits de Tim Hortons.

la participation d'Aryzta ou de lui céder la sienne.

La décision de Tim Hortons est un peu surprenante

car des analystes avaient indiqué récemment que les boulangers Weston et Canada Bread auraient pu

aider Tim Hortons à trouver une solution. Tim Hortons pourrait être un partenaire ou un client potentiel intéressant pour Weston ou Canada Bread.

C'est aussi surprenant car les roussettes, les beignes et les autres produits précuits sont des éléments stratégiques de Tim Hortons. Une entente d'approvisionnement jusqu'en 2017 a cependant été signée entre les deux parties pour assurer le ravitaillement des franchisés.

La direction de Tim Hortons a laissé savoir hier matin qu'elle évaluait présentement de quelle façon elle pourra maintenant faire profiter aux actionnaires cette entrée d'argent de près d'un demi-milliard de dollars.

«Le prix obtenu est significatif, mais Tim Hortons aurait aussi pu générer autrement de la valeur pour ses actionnaires», dit l'analyste Peter Sklar, de BMO.

L'entreprise avait modifié au début des années 2000 sa chaîne d'approvisionnement afin qu'elle contienne des beignes

congelés. Une conversion de la cuisson des produits au four vers des produits chauffés aux micro-ondes avait alors été adoptée.

Bond des profits

Les dirigeants de Tim Hortons ont par ailleurs fait savoir hier que les profits ont bondi de 21% pendant le trimestre du printemps pour s'élever à 94 millions de dollars. C'est davantage que les 88 millions prévus par les analystes. Les revenus des mois d'avril, mai et juin ont augmenté de 6% à un peu moins de 640 millions.

Les investisseurs ont semblé apprécier les nouvelles présentées. Le titre de Tim Hortons s'est apprécié de 6% à Toronto.

CYBERPRESSE.CA

BLOGUE

Intervenez, réagissez et commentez cette nouvelle sur le Blogue de la Bourse à lapresseaffaires.com/dufour

Ottawa réduirait sa participation dans General Motors

GM

suite de la page 1

Avec des ventes de 33,2 milliards et des profits de 1,3 milliard, le constructeur vient d'accoucher de son meilleur trimestre depuis 2004 et de son deuxième trimestre profitable de suite.

Stephen Gauthier, stratège et gestionnaire de portefeuille principal à Fin-XO Valeurs mobilières, croit que le gouvernement américain cherche actuellement à réduire sa participation dans GM et qu'il profitera de ces bonnes nouvelles pour le faire.

«Le gouvernement doit monnayer l'argent qu'il a mis pour sauver les entreprises américaines. Les nouvelles sont bonnes aujourd'hui pour GM, alors il veut profiter de l'occasion.»

«GM va bien et les gens recommencent à démontrer de l'intérêt. Je crois qu'ils peuvent réussir leur appel public à l'épargne. En fait, ils doivent le réussir parce qu'ils doivent sortir les gouvernements de l'entreprise!» a aussi dit à *La Presse Affaires* Aaron Bragman, analyste à IHS Global Insight au Michigan.

Si le flot de nouvelles est bon du côté de GM, il l'est cependant beaucoup moins sur les marchés, ce qui pourrait plomber le succès de l'opération.

«Je suppose que les prix qu'ils pensaient avoir il y a trois ou quatre mois, quand ils ont commencé à penser à ça, ne pourront pas être obtenus. Les marchés sont extrêmement nerveux. D'après moi, ça va être une vente difficile», dit Stephen Gauthier.

GM a aussi annoncé hier que le président et chef de la direction actuel, Edward Whitacre, cédera son siège à Dan Akerson, déjà membre du conseil d'administration, le 1^{er} septembre. Plusieurs analystes y ont vu un autre signe que quelque chose se prépare.

«Les gens qui sont bons dans les redressements d'entreprise ne sont pas nécessairement bons dans la relance. Le changement est significatif», dit Louis Hébert, expert en stratégie d'entreprise à HEC Montréal.

Ottawa devrait vendre

Citant deux sources près du dossier, l'agence Bloomberg a rapporté hier que le gros des actions de GM qui seront offertes au public seront celles du Trésor américain, qui chercherait à se départir de 304 millions d'actions pour abaisser sa participation dans GM à moins de 50%. Les analystes estiment que l'appel public permettra de recueillir de 12 à 16 milliards.

Selon Bloomberg, le gouvernement canadien et le syndicat des Travailleurs unis de l'automobile n'auraient pas encore décidé s'ils offriront leurs actions ou non au moment de l'appel public à l'épargne. Tous les analystes consultés hier par *La Presse Affaires* s'entendent cependant pour dire qu'Ottawa se départira rapidement de sa participation.

«Ils vendront le plus possible, le plus rapidement possible. Ils ne peuvent pas tout vendre d'un coup, ça ébranlerait le marché et les contribuables n'en auraient pas pour leur argent. Je crois qu'on peut parler d'un processus qui durera un ou deux ans», dit l'analyste Aaron Bragman.

Couche-Tard pourrait devoir payer des millions en indemnités

COUCHE-TARD

suite de la page 1

Par ailleurs, la circulaire de Casey's révèle qu'en dépit de ses efforts pour dissuader ses actionnaires de l'offre de Couche-Tard, dont un audacieux rachat d'actions de 500 millions US, le détaillant est déjà ciblé par trois requêtes en recours collectif de la part d'actionnaires mécontents de son rejet de l'offre de Couche-Tard.

Ces requêtes prétendent à une «violation de responsabilité fiduciaire» de la part du conseil d'administration de Casey's. Et parmi ces actionnaires mécontents, on note une caisse de retraite des métiers de la construction du Kentucky, le «State Carpenters Pension Trust».

Cette organisation fait partie des caisses de retraite aux États-Unis qui sont connues comme des «actionnaires activistes» parmi les entreprises cotées en Bourse.

Bref, tout s'aligne pour une suite plutôt corsée du match juridico-financier entre Couche-Tard et Casey's pour l'appui des actionnaires de ce dernier.

D'autant plus que des échéanciers importants se succéderont au cours des prochaines semaines.

Dans quelques jours, le 23 août, la cour du district de l'Iowa entendra la requête en injonction de Casey's contre Couche-Tard.

Casey's allègue que son rival aurait manipulé le cours de ses actions en Bourse avec diverses transactions lors de l'annonce de son offre, au début du mois d'avril.

Ensuite, c'est le 25 août que doit prendre fin l'offre de Casey's à ses actionnaires de racheter le quart de leurs titres, jusqu'à concurrence de 500 millions US.

Ce rachat à 38\$ US par action a été lancé le 27 juillet en contre-offensive financière à l'offre de Couche-Tard, qui cote encore à 36,75\$ US par action. L'action de Casey's valait hier 37,63\$ US, en baisse de 10 cents sur la séance de la veille.

Dans un communiqué, hier, Couche-Tard a vivement critiqué le montage financier de 569 millions US conçu par Casey's pour effectuer son rachat d'actions.

Selon Couche-Tard, les conditions coûteuses de ce financement sont «scandaleuses» envers l'avis des actionnaires de Casey's.

Aussi, cette «stratégie toxique» des dirigeants de Casey's, avec leur «parachute doré», démontrent que «les actionnaires de Casey's méritent un conseil d'administration et des dirigeants qui agiront dans leur intérêt».

Entre-temps, Couche-Tard a jusqu'au 30 août pour décider de prolonger ou de bonifier de nouveau son offre, selon sa plus récente échéance.

Et peu importe leur décision, les dirigeants de Couche-Tard devront vite s'en justifier devant les actionnaires de la société. Leur assemblée annuelle aura lieu le 31 août à Laval, trois semaines avant celle des actionnaires de Casey's en Iowa. L'action de Couche-tard a fini la journée à 21,40\$, en hausse de 27 cents.

CONSEILLÈRE FINANCIÈRE SOUPÇONNÉE DE FRAUDE

Des victimes présumées veulent la faillite de Carole Morinville

VINCENT BROSSEAU-POULIOT

Sept victimes présumées veulent mettre Carole Morinville en faillite afin de récupérer leur argent dans cette présumée fraude à la Ponzi de 1,5 million de dollars.

Au nom des sept victimes, le cabinet d'avocats Stein & Stein a déposé mercredi dernier une requête afin de mettre en faillite Carole Morinville et l'Agence Carole Morinville, entreprise au sein de laquelle la conseillère financière exerçait ses activités. La Cour supérieure examinera la requête des présumées victimes le 25 août prochain.

Dans leur requête, les victimes présumées font valoir que Carole Morinville doit être mise en faillite parce qu'elle a cessé d'honorer ses obligations et disposé de leurs biens avec l'intention de les frauder.

« C'est un dossier épouvantable. M^{me} Morinville avait la confiance des gens, elle était enregistrée à l'Autorité des marchés financiers et elle était liée à une grosse compagnie d'assurance (la Financière Manuvie) », dit M^e Neil Stein, l'avocat qui a déposé la requête au nom de la présumée victime Marie-Noëlle Déry. M^e Stein a indiqué qu'il ne commentera pas la requête avant l'audience du 25 août.

Selon un document déposé en preuve, Carole Morinville a vendu sa part d'une rési-

dence de L'Île-des-Sœurs à son mari Robert Diano le 6 juillet dernier. Le couple avait acheté la résidence pour 595 000\$ en mars dernier. M^{me} Morinville a revendu sa part dans la résidence à son mari en échange qu'il acquitte le reste de l'hypothèque de 542 720\$. Selon l'acte de note, la part de Carole Morinville transférée à son mari valait 265 000\$.

Requête

Dans leur requête, les présumées victimes font valoir que Carole Morinville doit être mise en faillite parce qu'elle a cessé d'honorer ses obligations et disposé de leurs biens avec l'inten-

tion de les frauder. L'actrice Karine Vanasse, qui a perdu 125 000\$ dans cette affaire, ne fait pas partie des sept présumées victimes qui demandent la mise en faillite de leur ancienne conseillère financière.

Celle qui sert de requérante, Marie-Noëlle Déry, allègue avoir perdu 102 000\$ dans cette présumée fraude. La résidente de Boucherville a confié 115 000\$ à Carole Morinville entre novembre 2007 et avril 2010. Son premier chèque de 13 000\$ ne ferait pas l'objet de fraude

car il a été fait au nom de la Financière Manuvie. À la demande de Carole Morinville, les autres chèques de Marie-Noëlle Déry totalisant 102 000\$ ont été faits au nom de son entreprise, et non au nom de la Financière Manuvie.

Selon la requête de mise en faillite, M^{me} Déry était « convaincue que son argent était investi chez Manuvie en toute sécurité ». Son dernier état de compte, daté du 30 juin 2010, fait état de placements d'une valeur de 61 323\$.

Dans sa requête, Marie-Noëlle Déry dit avoir connaissance que Carole Morinville doit au moins 625 000\$ à six autres créanciers. Selon l'Autorité des marchés financiers, qui a gelé ses comptes au début du mois, Carole Morinville a recueilli 1,5 million de dollars auprès de 28 investisseurs entre 2007 et 2010. Une seule cliente a pu récupérer son investissement initial, une somme de 150 000\$. Aujourd'hui, deux des trois comptes gelés par l'AMF ont un solde négatif tandis que le troisième a un solde positif de 1070,34\$.

Carole Morinville ne fait l'objet d'aucune accusation criminelle ou pénale. L'AMF a gelé ses comptes mais n'a pas déposé d'accusations pénales à son endroit. L'AMF poursuit son enquête au sujet de Carole Morinville.

Carole Morinville et son avocat, M^e Lorne Marchand, n'ont pas rappelé *La Presse Affaires* hier.



PHOTO DAVID BOILY, LA PRESSE

Selon un document déposé en preuve, Carole Morinville a vendu sa part d'une résidence de L'Île-des-Sœurs à son mari Robert Diano le 6 juillet dernier.

La Financière Manuvie mise en demeure

VINCENT BROSSEAU-POULIOT

La Financière Manuvie, qui comptait Carole Morinville parmi ses représentantes, vient d'être mise en demeure par une présumée victime qui veut avoir son argent.

Marie-Noëlle Déry, qui aurait perdu 102 000\$ dans cette présumée fraude à la Ponzi, réclame 115 000\$ à la

Financière Manuvie. Dans sa requête, M^{me} Déry allègue que la compagnie d'assurances a « autorisé (Carole Morinville) à faire ces représentations » et que « tous les états de compte de Manuvie référaient à (M^{me} Morinville) comme experte à contacter pour toute question concernant ses investissements ».

« Ma cliente ne cherchait pas à faire des gros rendements. Elle

voulait la sécurité. Elle a confié son argent à M^{me} Morinville parce qu'elle était représentante de Manuvie. Les premiers chèques ont même été faits au nom de Manuvie », dit M^e Neil Stein, l'avocat qui a déposé la requête au nom de Marie-Noëlle Déry.

La Financière Manuvie, qui a reçu la mise en demeure le 4 août dernier, n'a pas voulu déterminer sa respon-

sabilité légale dans l'affaire Morinville. « M^{me} Morinville n'est plus sous contrat avec Manuvie, elle n'a jamais été une employée et elle n'avait qu'une autorisation limitée de vendre certains produits d'assurance avec nous. Elle n'était pas autorisée à vendre des produits d'investissements avec nous et ne représentait pas Manuvie dans cette optique », a répondu

Tom Nunn, porte-parole de la Financière Manuvie au Canada, par courriel.

La Financière Manuvie sera-t-elle éventuellement poursuivie par les présumées victimes qui veulent avoir leur argent? « Nous allons décider après avoir reçu une réponse de Manuvie à notre mise en demeure et après avoir consulté nos clients », dit M^e Neil Stein.

Sabler la Carlsberg

La marque de bière a lancé un concours en Ontario avec pour lot un mariage commandité



ISABELLE MASSÉ
MARKETING-
PUBLICITÉ

Un mariage sans mousseux? Certains ne s'en formalisent pas! Précisément 136 couples, si on se fie aux participants d'un concours lancé par Carlsberg Canada, il y a quelques semaines. Baptisé le *Big Wedding Bash*, il tire son inspiration des films grand public *The Wedding Crashers* avec Owen Wilson et Vince Vaughn et *The Hangover* avec Heather Graham. Mais il fait surtout miroiter aux jeunes couples de l'Ontario, seule province où se tient le concours, un mariage à 100 000\$. Arrosé de bière Carlsberg évidemment. « La bière Carlsberg plaît autant aux hommes qu'aux femmes, affirme Becky Kwiatkowski, directrice marketing de la marque Carlsberg Canada. Un mariage est une belle

occasion d'attirer l'attention des consommateurs. »

Des jeunes consommateurs en particulier, Carlsberg étant perçu par plusieurs comme la bière « de nos pères ». C'était à l'époque où la bouteille était brune, fait valoir Carlsberg Canada. À l'époque où elle était brassée par la Brasserie Labatt (jusqu'en 2004), puis par Moosehead (jusqu'en 2008). Depuis deux ans, la bouteille de la bière danoise est verte, rappelle celle de la Heineken et sera, le temps d'une soirée, l'élément central d'une union qu'on souhaite mémorable et courue.

Des personnes « non invitées » au mariage

Les gagnants du concours *Big Wedding Bash*, soit ceux qui auront reçu le plus de votes des Canadiens sur le site www.bigweddingbash.ca d'ici au 24 août, auront effectivement droit à une soirée toutes dépenses payées: robe, gâteau, fleurs, limousine, DJ, photographe... devant 250 proches et 750 autres personnes non formellement invitées (des *wedding crashers*).

Le dévoilement des gagnants, parmi trois couples finalistes qui auront en septembre sillonné les bars torontois pour lancer des invitations à la célébration, se fera le 31 août. La réception est ensuite prévue le 1^{er} octobre au Capital Event Theatre de Toronto.

Le fait de n'avoir qu'un mois pour se préparer à la noce, après le dévoilement des heureux élus, et d'unir sa destinée dans un environnement tout sauf intime n'a pas freiné l'ardeur des candidats potentiels. Rapidement, après le dévoilement du concours, Carlsberg Canada a enregistré des inscriptions (avec photos et résumés d'histoire d'amour). « Nous sommes surpris que ça se soit fait si vite, dit Becky Kwiatkowski. Mais le débit des inscriptions a ralenti par la suite. »

Uniquement torontois cette fois, le concours mis sur pied par l'agence Launch! Brand Marketing pourrait être reproduit dès l'an prochain dans d'autres provinces, au Québec et en Colombie-Britannique notamment, si Carlsberg Canada le trouve concluant.



Probably the best celebration you'll ever CRASH

BIG WEDDING BASH



Probably the best celebration you'll ever CRASH

BIG WEDDING BASH

PHOTO FOURNIE PAR L'ENTREPRISE

Baptisé le *Big Wedding Bash*, le concours de Carlsberg tire son inspiration de films grand public.

LA PRESSE AFFAIRES

À L'AGENDA

■ PRÉVISIONS ■ RÉEL BPA: bénéfice par action K: millier M: million G: milliard

AUJOURD'HUI

Ind. de confiance du Michigan (É.-U.)	août préliminaire: 72,0
	juillet: 67,8
Ventes d'autos (Can.)	juin: 2,0%
	mai: 0,2%
Cameco	BPA 2T: 25¢

MERCREDI 18 AOÛT

Deere & Co.	BPA 3T: 1,19\$US
Ltd. Brands	BPA 2T: 36¢US
Open Text	BPA 4T: 86¢

Source: Bloomberg

POUR NOUS JOINDRE

LUNDI 16 AOÛT

Indice Empire manufacturier (É.-U.)	août: 8,50
	juillet: 5,08
Nautilus	BPA 2T: -10¢US
New York & Co.	BPA 2T: -39¢US
Lowe's	BPA 2T: 59¢US

JEUDI 19 AOÛT

Indicateur avancé (É.-U.)	juillet: 0,1%
	juin: -0,2%
Ind. de la Fed. de Philadelphie (É.-U.)	août: 7,5
	juillet: 5,1
Hewlett-Packard	BPA 3T: 1,07\$

MARDI 17 AOÛT

Mises en chantier (É.-U.)	juillet: 2,0%
	juin: -5,0%
Permis de bâtir (É.-U.)	juillet: 0,3%
	juin: 2,1%
Home Depot	BPA 2T: 71¢US
Wal-Mart	BPA 2T: 97¢US

VENDREDI 20 AOÛT

Ann Taylor Stores	BPA 2T: 33¢
Kirkland's	BPA 2T: 18¢

SUDOKU

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse. Pour plus d'informations: www.les-mordus.com ou écrivez-nous à info@les-mordus.com

	6		2		1	4	
		1	3	8	5		
		7		6			
1	8				2		7
	5	3		7	1		6
					3		1
8			9			2	
		4	2		8		9
	1						

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier sudoku

3	1	9	2	4	6	8	5	7
8	2	5	9	7	1	3	6	4
6	7	4	8	3	5	1	2	9
2	9	3	6	1	4	7	8	5
1	8	7	5	2	9	6	4	3
4	5	6	3	8	7	2	9	1
7	3	8	4	5	2	9	1	6
9	4	1	7	6	8	5	3	2
5	6	2	1	9	3	4	7	8

Niveau de difficulté : DIFFICILE

1750

Par Fabien Savary

1749

Hydro-Québec alimentera le Vermont jusqu'en 2038

HYDRO

suite de la page 1

Il a souligné que le prix de six cents valait pour 2012 et qu'il était susceptible d'augmenter avec les années.

En 2009, chaque kilowattheure produit par

Hydro-Québec lui a coûté, en moyenne, à peine deux cents, grâce surtout à la grande efficacité des grands barrages de la Baie-James et du Labrador. Quant au prix moyen obtenu par l'entremise des exportations, il a atteint 6,2 cents le kilowattheure au

cours des trois premiers mois de 2010.

Le contrat prévoit qu'Hydro-Québec et les sociétés d'électricité du Vermont se partageront les revenus éventuels qui pourraient découler de la reconnaissance comme énergie renouvelable, aux États-Unis, de l'électricité produite par les grands barrages.

Plus tôt cette année, le Vermont a adopté une loi qui accorde cette reconnaissance. M.M. Douglas et Charest présentent actuellement Washington de faire de même, ce qui se traduirait par des avantages fiscaux pour les distributeurs américains et Hydro-Québec. Le gouverneur a même abordé la question avec le président Barack Obama au cours des derniers mois. Mais pour l'instant, l'enjeu est loin de figurer dans les priorités du Congrès.

ZSA

LES PRIX DES CONSEILLERS JURIDIQUES DU QUÉBEC

Présenté par **LA PRESSE**

Prix d'excellence des conseillers juridiques d'entreprises

La remise des Prix des Conseillers Juridiques du Québec aura lieu le 2 novembre 2010, à l'hôtel Sofitel Montréal.

C'est avec grand plaisir que ZSA Recrutement Juridique lance la quatrième édition des Prix des Conseillers Juridiques du Québec (une présentation de La Presse). Il s'agit du seul événement conçu exclusivement dans le but de reconnaître l'excellence au sein de la communauté des conseillers juridiques du Québec.

Les mises en candidature des milieux financiers et juridiques sont en cours www.pcjq.ca

(DATE LIMITE POUR UNE MISE EN CANDIDATURE : LE 15 SEPTEMBRE 2010.)

- Prix Chef des affaires juridiques de l'année
- Prix Accomplissement, stratégie d'affaires
- Prix Réalisation exceptionnelle
- Prix Conseiller juridique, service juridique de petite ou moyenne taille
- Prix Conseiller juridique d'avenir

ZSA **LA PRESSE** **DROIT-INC.COM**

ERNST & YOUNG **gowlings** **OGILVY RENAULT**

Association de jeune barreau de Montréal
YOUNG BAR ASSOCIATION OF MONTRÉAL

Blakes
La signature des bonnes affaires

BORDEN LADNER GERVAS

Réservation de tables

Pour en savoir davantage, veuillez contacter Dan Malamet (416 368-2051, poste 235; dmalamet@zsa.ca)



AVIS

800

801 AVIS LÉGAUX

AVIS

PRENEZ AVIS que Georges Laoun, pratiquant sa profession d'opticien d'ordonnances sous le nom de Georges Laoun Opticiens Enrg. exerce dorénavant ses activités professionnelles au sein de la société par actions Georges Laoun Opticien (2010) Inc. Georges Laoun en tant qu'actionnaire de Georges Laoun Opticien (2010) Inc. n'est pas personnellement responsable des dettes de cette dernière. Georges Laoun Opticien (2010) Inc. est responsable de toutes les fautes professionnelles que Georges Laoun pourrait commettre en tant qu'opticien d'ordonnances. Montréal, ce 12 août 2010
De Grandpré Chait, S.E.N.C.R.L.
Les procureurs de la compagnie

850 AVIS DE DISSOLUTION CHANGEMENT DE NOM

PRENEZ AVIS que **DIANA CRACIUNESCU** domiciliée au 250 Ch. de la Pointe-Sud, Verdun, Qc, présentera au Directeur de l'État Civil une demande pour changer son nom en celui de **DIANA DUMENKO**.

PRENEZ AVIS que la compagnie **9099-0276 QUÉBEC INC.** demandera au Registraire des entreprises du Québec la permission de se dissoudre. Terrebonne, le 12 août 2010, Bureau de Conseils B & B Comptables de la compagnie

PRENEZ AVIS QUE la compagnie **9129-3001 QUÉBEC INC.**, ayant son siège social au 2 Prairie Lane, à Beaconsfield, Québec, H9W 3J2, demandera au Registraire des Entreprises du Québec la permission de se dissoudre, conformément à la Loi sur les compagnies. Signé à Montréal, ce 10 août 2010
Me Helen Panorios, procureure

PRENEZ AVIS que la compagnie **9181-6900 QUÉBEC INC.** demandera sa dissolution au Registraire des entreprises conformément à l'article 28 de la Loi sur les Compagnies. M. Delorme

PRENEZ AVIS que la **SOCIÉTÉ CULTURELLE ARGENTINE QUÉBEC/CANADA (SCAQC)** a l'intention de demander sa dissolution au Registraire des entreprises.

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

AMT
Agence métropolitaine de transport

APPEL D'OFFRES

NO : DA10-0685

OBJET :
CONTRAT OUVERT POUR SERVICES PROFESSIONNELS SPÉCIALISÉS DANS LE DOMAINE CIVIL

Les firmes peuvent obtenir de l'information sur cet appel d'offres en visitant le site internet de l'AMT :

www.amt.qc.ca/fournisseurs/

AMT
Agence métropolitaine de transport

APPEL D'OFFRES

NO : DA10-0686

OBJET :
SERVICES D'ÉVALUATION, DE NÉGOCIATION ET DE REPRÉSENTATION POUR FINS D'ACQUISITION DE TERRAINS PAR L'AMT

Les firmes peuvent obtenir de l'information sur cet appel d'offres en visitant le site internet de l'AMT :

www.amt.qc.ca/fournisseurs/

Soumission publique

Services de conception et de diffusion d'un programme de formation à l'intention des changeurs du métro

Documents disponibles : système électronique d'appel d'offres (SEAO) : www.seao.ca ou au 1-866-669-7326, à partir du **vendredi 13 août 2010**.
Information : (514) 280-7933.

Rencontre d'information : (facultative) aura lieu le vendredi 20 août 2010 à la salle Côte-Vertu, 800, de La Gauchetière Ouest, 8^e, portail Nord-Est, Montréal.

Dépôt des soumissions : STM, 800, de La Gauchetière Ouest, bureau 8100, portail Nord-Est, Montréal, au plus tard le **mercredi 1^{er} septembre 2010 à 15 h**. Ouverture publique suivra.

Garantie de soumission : cautionnement de soumission équivalent à 10%. La STM ne s'engage à accepter, ni la plus favorable, ni aucune des soumissions.

Référence : STM-3806-04-10-31
Christian Portelance
Secrétaire général adjoint

stm

APPEL D'OFFRES

Saint-Laurent Montréal

Des soumissions, sous pli cacheté, sont reçues au Bureau du citoyen de l'arrondissement de Saint-Laurent, 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent (Québec) H4 M 2M7, jusqu'au **mercredi, le 1^{er} septembre 2010 à 11 h**, pour l' :
10-038 Acquisition d'arbres
Un dépôt non-remboursable payable comptant, par carte de crédit ou par chèque visé est exigé pour l'obtention des documents de soumission. Ce dépôt est fixé à 50 \$ pièce.

Les formules, les conditions des soumissions et les devis peuvent être obtenus au Bureau du citoyen, 777 boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h à 16 h 30, à compter du lundi, le 16 août 2010 à 9 h. Les soumissions sont ouvertes publiquement à la salle du Conseil, 777 boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent (Québec), le **mercredi, 1^{er} septembre 2010 à 11 h**. Le Conseil n'est pas tenu d'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions présentées. Pour toute information supplémentaire concernant cet appel d'offres, veuillez communiquer avec monsieur Alain Doiron au (514) 855-6000 poste 4580.

Isabelle Bastien, avocate
Secrétaire du Conseil d'arrondissement
Le 13 août 2010

Appel d'offres

Montréal

Direction de l'épuration des eaux usées
Appel d'offres : 3271-AE
Construction d'un système d'extraction de traitement des odeurs (UTO) sur la 75^e Avenue, dans l'arrondissement de LaSalle
L'ouverture des soumissions prévue pour le 18 août 2010 est reportée au **25 août 2010 à 14 h** dans les locaux de la Direction du greffe de l'hôtel de ville. Montréal, le 13 août 2010

Le greffier de la Ville
M^e Yves Saindon

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR N^o : 500-11-039418-104
COUR SUPÉRIEURE
Chambre commerciale

DANS LE CADRE DES PROCÉDURES DE RÉORGANISATION JUDICIAIRE DE :
COMPANIA MEXICANA DE AVIACION, S.A. DE C.V., société constituée en vertu des lois du Mexique, ayant son siège av. Xola 535 Col., Del Valle, Mexico D.F., Mexico 03100 et une place d'affaires au 975, rue Roméo-Vachon Nord, bureau 413, Dorval, Québec, H4Y 1H1

Débitrice

EN VERTU DE L'APPLICATION DE LA PARTIE IV DE LA LOI SUR LES ARRANGEMENTS AVEC LES CRÉANCIERS DES COMPAGNIES, R.S.C. 1985, c. C-36, DANS SA VERSION MODIFIÉE

VEUILLEZ PRENDRE NOTE que le présent avis est publié conformément à une Ordonnance rendue par la Cour supérieure du Québec (Chambre commerciale) (la « Cour canadienne ») le 5 août 2010.

Le 2 août 2010, COMPANIA MEXICANA DE AVIACION, S.A. DE C.V. (la « Débitrice ») a obtenu une Ordonnance de la Cour des affaires civiles du district fédéral du Mexique (la « Cour mexicaine ») qui, entre autres choses, a permis d'entamer des procédures de réorganisation d'entreprise pour la Débitrice en vertu de la Loi sur les réorganisations d'entreprises du Mexique (les « procédures mexicaines ») et de nommer M^{re} Maru E. Johansen à titre de Représentante Étrangère.

VEUILLEZ NOTER qu'une Ordonnance a également été émise par la Cour canadienne en vertu de la Partie IV de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies (l'« Ordonnance de reconnaissance ») qui, entre autres choses, i) reconnaît les procédures mexicaines à titre d'instance étrangère principale, ii) suspend l'ensemble des réclamations déposées contre la Débitrice au Canada et iii) nomme Samson Bélair/Deloitte & Touche Inc. (« Deloitte ») à titre d'Agent d'information de la Débitrice.

VEUILLEZ ÉGALEMENT NOTER que les personnes qui souhaitent recevoir une copie de l'Ordonnance de reconnaissance ou des renseignements supplémentaires à cet égard et/ou à l'égard du contenu du présent avis doivent communiquer avec l'Agent d'information, Deloitte, à l'adresse ci-dessous.

FINALEMENT, VEUILLEZ PRENDRE NOTE que l'Ordonnance de reconnaissance ainsi que toute autre ordonnance pouvant être rendue par la Cour canadienne peuvent être consultées à l'adresse www.deloitte.com/ca/mexicana-airlines.

Samson Bélair/Deloitte & Touche Inc.
En sa capacité d'Agent d'information de Compagnia Mexicana De Aviacion, S.A. De C.V.
1, Place Ville Marie, bureau 3000
Montréal QC H3B 4T9
À l'attention de M. Éric St-Pierre, CA
Tél. : 514-393-5051
Télec. : 514-390-4103
Courriel : estpierre@deloitte.ca

FAIT À MONTRÉAL, ce 13^e jour d'août 2010.
SAMSON BÉLAIR/DELOITTE & TOUCHE INC.
Agent d'information

Deloitte.
Samson Bélair/Deloitte & Touche

Soumission publique

Station Côte-Vertu – Réfection du mur de maçonnerie de la marquise

Disciplines concernées : démolition, maçonnerie, produits d'étalement, acier de charpente

Documents disponibles : à compter du **vendredi 13 août 2010**. Veuillez transmettre par la poste ou service de courrier un chèque visé ou un mandat au montant de 50 \$ NON REMBOURSABLE, à l'ordre de la STM, à l'adresse suivante : M. Laurent Miville, 8845, boul. St-Laurent, 4^e, Montréal (Québec), H2N 1M3. Dès réception, les documents vous seront transmis par notre service de courrier spécial. Il est important de noter que vous ne pouvez pas vous présenter sur place pour recevoir les documents d'appels d'offres.

Information : (514) 280-4508.

Dépôt des soumissions : STM, 800, de La Gauchetière Ouest, bureau 8100, portail Nord-Est, Montréal, au plus tard le **lundi 30 août 2010 à 15 h**. Ouverture publique suivra.

Garantie de soumission : cautionnement de soumission équivalent à 10%. La STM ne s'engage à accepter, ni la plus favorable, ni aucune des soumissions.

Référence : STM-2627
Christian Portelance
Secrétaire général adjoint

stm

LA PRESSE AFFAIRES INVESTIR

LES BOURSES

ÉTATS-UNIS

S&P 500 > 12 mois



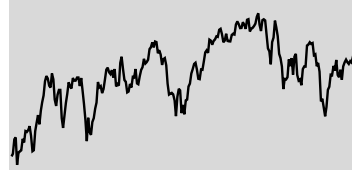
FERMETURE 1 083,61
VAR. 1J -0,54% | 1AN +7,74%
52 SEM. HAUT 1 219,80 | BAS 978,51

DANS LE MONDE

	FERMETURE	VAR. 1J (pts)	VAR. 1J (%)
Brazil Bovespa (Brésil)	65 966,17	175,88	0,27
CAC 40 (France)	3 621,07	-7,22	-0,20
DAX (Allemagne)	6 135,17	-18,90	-0,31
DJ Euro Stoxx 50 (Europe)	2 493,79	7,28	0,29
FTSE 100 (Angleterre)	5 266,06	20,85	0,40
Hang Seng (Hong Kong)	21 105,71	-188,83	-0,89
Mexico Bolsa (Mexique)	32 041,13	-17,44	-0,05
FTSE MIB (Italie)	20 539,40	-39,84	-0,19
NIKKEI 225 (Japon)	9 212,59	-80,26	-0,86
S&P/ASX 200 (Australie)	4 400,90	-54,60	-1,23
Shanghai (Chine)	2 575,48	-32,02	-1,23
Swiss Market (Suisse)	6 279,35	13,51	0,22

CANADA

S&P/TSX TORONTO > 12 mois



FERMETURE 11 523,60
VAR. 1J -0,51% | 1AN +8,10%
52 SEM. HAUT 12 321,76 | BAS 10 480,18

PLUS ACTIFS

	VOLUME	FERM (\$)	VAR (%)
MANULIFE FINAN. (MFC)	20 964 621	12,79	-4,07
KINROSS GOLD (K)	9 209 802	16,09	1,62
BOMBARDIER/B (BBD.B)	6 870 443	4,74	1,72
CANADIAN NAT. RES. (CNO)	6 099 875	33,89	-2,36
AIR CANADA/A (ACA)	5 916 398	2,21	0,45
LUNDIN MINING (LUN)	5 846 334	3,75	-3,35
URANIUM ONE INC (UUU)	5 142 222	3,14	1,29
HORIZONS BETAPRO (HOU)	4 811 043	6,19	-4,62
ISHARES S&P/TSX (XIU)	4 757 837	16,91	-0,59
VITERRA (VT)	4 491 001	8,10	-0,74
HORIZONS BETA/A (HNU)	4 490 672	5,25	-1,13
ANDEAN RES. (AND)	4 340 804	3,93	6,79
HUDBAY MINERALS (HBM)	4 331 861	13,08	4,89
QUADRA FIN (QUX)	4 301 109	11,00	-4,76
RONA (RNX)	4 204 999	13,30	-1,72
RESEARCH IN MO. (RIM)	4 196 226	56,44	-3,98

TITRES GAGNANTS

EN %	VOLUME	FERM (\$)	VAR (%)
ARGONAUT GOLD (AR)	3 150	2,99	12,41
GROUPE AEROP. (AER)	2 539 909	10,42	9,34
PASON SYSTEMS (PSI)	96 354	12,00	9,09
COTT (BCB)	284 305	6,49	9,08
ORBIT GARANT (OGD)	2 200	3,64	8,66

EN \$	VOLUME	FERM (\$)	VAR (%)
POTASH CORP (POT)	1 440 879	116,55	3,46
AGRIUM (AGU)	1 418 949	69,50	2,26
TIM HORTONS (THI)	1 609 154	37,63	2,19
NEWMONT MINING (NMC)	5 376	60,20	1,65
AGNICO-EAGLE (AEM)	1 408 909	64,59	1,57

TITRES PERDANTS

EN %	VOLUME	FERM (\$)	VAR (%)
QUADRA MINING (QUX.W)	26 000	2,35	-11,32
MERCER INTERN. (MRL.U)	6 800	4,95	-10,00
COPERNICAN WORLD (CBK.U)	2 000	3,10	-8,28
AURA MINERALS (ORA)	2 141 653	3,46	-7,98
WESTJET AIRLINES (WJA.A)	4 650	11,95	-7,58

EN \$	VOLUME	FERM (\$)	VAR (%)
FAIRFAX FINAN. (FFH)	16 339 392,00	-11,00	
FIRST QUANTUM (FM)	395 333	59,19	-2,81
RESEARCH IN MO. (RIM)	4 196 226	56,44	-2,34
ALGOMA CENTRAL (ALC)	1 120	82,00	-1,95
PETROBANK (PBG)	723 112	38,18	-1,82

TSX CROISSANCE PETITES CAPITALISATIONS > 12 mois



FERMETURE 1 453,74
VAR. 1J 0,85% | 1AN +22,57%
52 SEM. HAUT 1 691,10 | BAS 1 155,50

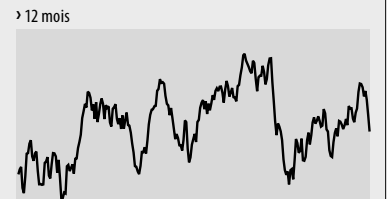
PLUS ACTIFS

	VOLUME	FERM (\$)	VAR (%)
SONORO ENERGY (SNV)	3 974 643	0,21	46,43
RUSORO MINING (RML)	2 901 680	0,20	14,29
GOLDEYE EXPL. (GGY)	2 857 200	0,12	4,55
CANADIAN IMPE. (CCV)	2 799 168	0,06	0,00
CANACOL ENERGY (CNE)	2 559 304	1,15	-0,86
TYHEE DEV. (TDC)	2 414 100	0,11	10,53
AVION GOLD (AVR)	2 355 344	0,55	11,11
SAN GOLD (SGR)	2 246 457	4,06	4,10
KAMINAK GOLD (KAM)	2 003 571	2,49	17,45
ARCTIC STAR DIA. (ADD)	1 842 800	0,04	0,00

CONSULTEZ les cotes boursières en tout temps sur lappresseaffaires.com

PÉTROLE

West Texas Intermediate, contrat à terme



75,74\$US

Variation 1 JOUR -2,28\$US

Variation 1 SEM. -7,65%

Variation 1 AN +7,95%

FONDS INDICIELS

	FERM.	1J (\$)	1J (%)	TAN (%)
S&P/TSX comp. (XIC)	18,22	-0,08	-0,44	8,13
S&P/TSX 60 (XIU)	16,91	-0,10	-0,59	4,64
S&P/TSX fin. (XFN)	20,96	-0,31	-1,46	-0,38
S&P/TSX éner. (XEG)	17,13	-0,25	-1,44	3,44
S&P/TSX or (XGO)	22,92	0,45	2,00	22,96
Oblig. c. terme (XSB)	29,18	-0,02	-0,07	-0,41
Oblig. l. terme (XSB)	29,96	-0,04	-0,13	1,42
S&P 500 (XSP)	12,45	-0,06	-0,48	7,05

CANADA LPA 100 (QUOTIDIEN)

La Presse Affaires présente une sélection de 100 titres inscrits à la Bourse de Toronto.

	FERM. (\$)	VARIATION 1J (%)	VOLUME (100)	VAR. CETTE ANNÉE (%)	52 SEM. HAUT	52 SEM. BAS	DIV. ANN.
MATÉRIAUX	3 134,49	pts	1,72	3,78			
▲ Potash (POT)	116,55	3,46	3,06	14 409	1,89	130,69	88,68 0,40
▲ Goldcorp (G)	42,00	1,05	2,56	23 740	1,57	48,37	35,12 0,18
▲ Osisko (OSK)	13,97	0,33	2,42	36 071	65,13	14,16	6,88 0,00
▲ Semafo (SMF)	8,41	0,15	1,82	14 936	89,84	9,13	2,03 0,00
▲ Barrick (ABX)	45,06	0,77	1,74	38 295	8,68	50,53	35,70 0,48
▼ Teck Cominco (TCK.B)	33,95	-0,66	-1,91	26 561	-7,79	46,92	24,50 0,40
▼ Canam (CAM)	7,35	-0,15	-2,00	99	3,09	9,81	6,52 0,16
▼ Tembec (TMB)	1,87	-0,05	-2,60	197	46,09	3,09	0,50 0,00
▼ Cascades (CAS)	6,61	-0,29	-4,20	2 096	-26,06	9,80	5,75 0,16
SANTÉ	428,79	pts	1,09	32,09			
▲ Theratechnologies (TH)	5,08	0,13	2,63	1 615	14,67	5,75	1,83 0,00
▲ MDS (MDS)	9,92	0,22	2,27	840	21,12	10,21	6,16 0,00
▲ Biovail (BVF)	23,63	-0,01	-0,04	6 529	60,97	24,23	13,45 0,38
▼ Atrium (ATB)	16,06	-0,19	-1,17	1 273	1,90	17,98	12,57 0,00
CONSOMMATION COURANTE	1 511,99	pts	0,68	-2,19			
▲ Weston (George) (WN)	80,70	1,39	1,75	650	20,59	82,23	52,75 1,44
▲ Couche-Tard (ATD.B)	21,40	0,27	1,28	2 950	2,79	22,24	17,14 0,16
▲ Metro (MRU.A)	43,64	0,29	0,67	2 414	11,27	45,56	33,02 0,68
▲ Shoppers Drug Mart (SC)	34,84	0,18	0,52	11 082	-23,28	46,35	32,57 0,90
▲ Loblaw (L)	43,01	0,06	0,14	2 803	26,95	44,37	29,72 0,84
▲ Saputo (SAP)	32,00	0,01	0,03	2 753	4,07	32,96	24,20 0,64
▲ Lassonde (LAS.A)	54,94	0,00	0,00	0	3,68	58,75	38,26 1,16
▲ Jean Coutu (PJC.A)	8,71	-0,02	-0,23	1 119	-10,30	10,35	7,88 0,22
▼ Molson (TPX.B)	46,90	-0,58	-1,22	91	-1,26	54,39	41,25 1,14
TÉLÉCOMS	803,80	pts	0,55	10,74			
▲ Rogers (RCL.B)	36,76	0,67	1,86	19 159	12,45	38,13	27,40 1,28
▲ BCE (BCE)	32,07	0,01	0,03	19 021	10,59	32,54	25,07 1,83
▲ Telus (T)	41,62	-0,06	-0,14	7 185	22,02	42,52	31,56 2,00
CONSOMMATION AUTRE	977,07	pts	0,25	8,69			
▲ BMTc (GBT.A)	22,99	0,22	0,97	99	53,27	23,01	10,20 0,24
▲ Shaw (SJR.B)	20,54	0,16	0,79	9 477	-5,21	22,02	18,18 0,88
▲ Dorel (DIL.B)	35,00	0,09	0,26	640	7,56	39,35	26,79 0,60
▲ Cogeco Câble (CCA)	34,50	0,05	0,15	268	-1,43	43,98	26,40 0,56
▲ TVA (TVA.B)	12,37	0,00	0,00	0	-7,34	15,70	9,65 0,20
▲ Reitmans (RET.A)	19,32	-0,05	-0,26	315	15,34	20,00	13,60 0,80
▲ Uni-Select (UNS)	28,10	-0,10	-0,35	12	-9,03	31,21	25,10 0,47
▲ Thomson Reuters (TRI)	36,75	-0,15	-0,41	15 551	8,25	40,33	32,72 1,16
▲ Astral Media (ACM.A)	35,75	-0,17	-0,47	500	7,45	37,10	28,59 0,50
▲ Quebecor (QBR.B)	33,46	-0,24	-0,71	561	22,92	37,90	21,61 0,20
▲ Le Château (CTU.A)	12,60	-0,10	-0,79	22	-7,69	15,00	10,75 0,70
▲ Rona (RON)	13,30	-0,15	-1,12	42 050	-13,92	17,73	13,17 0,00
▲ Magna (MGA)	76,77	-1,12	-1,44	4 002	44,14	83,22	42,03 1,20
▲ Canadian Tire-A (CTCA)	54,79	-0,94	-1,69	2 667	-4,71	60,75	50,86 0,84
▲ Pages Jaunes (YLO.U)	5,35	-0,11	-2,01	34 119	-0,56	6,98	4,78 0,80
▲ Gildan (GLI)	30,30	-1,20	-3,81	9 007	17,90	33,26	17,86 0,00
SERVICES PUBLICS	1 686,51	pts	-0,43	-0,89			
▲ Gaz Métro (GZM.U)	16,90	0,20	1,20	436	3,05	17,17	14,75 1,24
▲ Inngrexx (INE)	8,85	0,09	1,03	324	60,91	9,62	3,76 0,59
▲ Boralex (BLX)	7,79	0,02	0,26	535	-19,69	10,98	7,70 0,00
▲ Fortis (FTS)	28,36	-0,04	-0,14	6 155	-1,12	29,51	21,60 1,12
▲ Canadian Utilities (CU)	46,49	-0,11	-0,24	2 211	6,26	49,65	36,02 1,51
▲ TransAlta (TA)	20,34	-0,23	-1,12	7 082	-13,37	24,00	19,55 1,16
INDUSTRIELLES	1 161,32	pts	-0,60	2,41			
▲ Bombardier (BBD.B)	4,74	0,08	1,72	68 704	-1,23	6,24	3,78 0,10
▲ Genivar (GNV.U)	27,30	0,42	1,56	349	0,92	29,26	23,13 1,50
▲ Jazz Air (JAZ.U)	4,18	0,03	0,72	2 965	-5,22	5,24	3,32 0,60
▲ Transat (TRZ.B)	11,92	0,01	0,08	446	-43,51	24,90	9,75 0,00
▲ Laperr. & Verreault (GLV.A)	8,00	0,00	0,00	94	-10,91	10,35	6,75 0,00
▲ Velan (VLN)	14,50	0,00	0,00	0	-4,92	16,98	11,01 0,32
▲ Garda (GW)	8,01	-0,04	-0,50	538	-21,70	11,90	4,55 0,00
▲ SNC-Lavalin (SNC)	46,75	-0,31	-0,66	4 802	-13,41	54,89	41,59 0,68
▲ Transcontinental (TCL.A)	13,45	-0,09	-0,66	597	4,10	15,25</	

LA PRESSE AFFAIRES INVESTIR

DENRÉES			LES OBLIGATIONS			TAUX D'INTÉRÊT			DOLLAR CANADIEN		
	FERMETURE	VARIATION (%) 1 JOUR 1 AN		COUPON	ÉCHÉANCE	PRIX	REND. VAR.		FERMETURE	RENDEMENT SEM. ANNÉE	
LE GOUVERNEMENT DU CANADA											
Blé (\$US/boisseau)	7,13	2,63 45,44	Canada	9,00	01-03-11	104,42	0,82 -0,09	CANADA			
Cacao (\$US/livre)	1,30	0,77 0,49	Canada	6,00	01-06-11	103,89	1,05 -0,08	Taux d'escompte	1,00	0,00 0,50	
Café (\$US/livre)	1,76	2,90 29,51	Canada	10,25	15-03-14	128,79	1,89 -0,19	Taux préférentiel	2,75	0,00 0,50	
Mais (\$US/boisseau)	4,06	2,72 22,83	Canada	9,75	01-06-21	161,14	3,05 -0,65	Fonds à un jour	0,75	0,00 0,50	
Soya (\$US/boisseau)	10,57	1,20 -13,08	Canada	8,00	01-06-23	148,97	3,28 -0,59	Bons du Trésor (3 mois)	0,67	0,00 0,43	
Sucre (\$US/livre)	0,19	3,89 -17,41	Canada	8,00	01-06-27	156,14	3,53 -0,50	Obligations (2 ans)	1,36	-0,17 0,04	
			Canada	5,75	01-06-29	129,10	3,60 -0,47	Obligations (10 ans)	3,01	-0,11 -0,51	
LES PROVINCES											
Hydro Québec	11,00	15-08-20	157,79	3,94	-0,55	ÉTATS-UNIS					
Manitoba	7,75	22-12-25	138,86	4,27	-0,60	Taux d'escompte	0,75	0,00 0,25			
New Brunswick	6,00	27-12-17	116,78	3,40	-0,44	Taux préférentiel	3,25	0,00 0,00			
Newfoundland	6,15	17-04-28	120,27	4,47	-0,48	Fed funds	0,25	0,00 0,00			
Nova Scotia	6,60	01-06-27	124,59	4,49	-0,48	Bons du trésor (3 mois)	0,15	0,01 -0,02			
Ontario	6,25	25-08-28	120,93	4,53	-0,49	Obligations (2 ans)	0,54	0,02 -0,61			
Ontario Hydro	7,45	31-03-13	116,01	1,21	-0,12	Obligations (10 ans)	2,75	-0,16 -0,97			
Ontario Hydro	8,50	26-05-25	144,99	4,34	-0,59	OR					
Ontario Hydro	8,25	22-06-26	142,98	4,44	-0,51	New York					
PEI	8,50	27-10-15	126,82	2,89	-0,26	1 214,80 \$US					
Québec	6,00	01-10-29	118,06	4,57	-0,50	Variation 1 JOUR +17,30 \$US					
LES CORPORATIONS											
Bell Canada	7,00	24-09-27	110,44	6,01	-0,34	Variation 1 SEM. +1,47 %					
Bombardier	7,35	22-12-26	99,75	7,37	0,00	Variation 1 AN +27,78 %					
Cons Gas	6,10	19-05-28	113,86	4,92	-0,37						
Gtaa	6,45	03-12-27	115,41	5,09	-0,38						
Investors Gr	6,65	13-12-27	105,92	6,09	-0,33						
Wtcoast Éne	6,75	15-12-27	116,38	5,29	-0,38						

Les Bourses s'enfoncent dans la déprime

LA PRESSE CANADIENNE
ET AGENCE FRANCE-PRESSE
REVUE
BOURSIÈRE

Les inquiétudes quant à la vigueur de la reprise économique ont de nouveau pesé hier sur les Bourses de Toronto et de New York.

L'indice composé S&P/TSX a cédé 58,61 points pour clôturer la séance avec 11 523,6 points, après avoir lâché plus de 250 points la veille, dans la foulée de déclarations décevantes de la part de la Réserve

fédérale des États-Unis et de la publication de données dénotant un ralentissement de l'économie chinoise.

La Bourse de New York a fini sur une troisième baisse d'affilée hier, s'enfonçant dans la déprime après un indicateur décevant sur le front de l'emploi aux États-Unis: le Dow Jones a perdu 0,57 % et le NASDAQ 0,83 %.

Selon les chiffres définitifs de clôture, le Dow Jones Industrial Average a cédé 58,88 points à 10 319,95 points, et le NASDAQ, à dominante technologique, 18,36 points à 2190,27 points.

L'indice élargi Standard & Poor's 500 a abandonné de son côté 0,54 % (5,86 points) à 1083,61 points.

«Les nouvelles sont baissières, de manière uniforme», a résumé Mace Blicksilver, de Marblehead Asset Management.

Les nouvelles inscriptions au chômage sont montées à leur plus haut niveau depuis février aux États-Unis, à 484 000 en une semaine, alors que les analystes s'attendaient à les voir reculer.

Ces chiffres «ne font que s'ajouter à la déception qu'a inspirée la Fed (la banque

centrale américaine), qui n'a pas pris de mesures plus fortes pour combattre la déflation» lors de sa réunion mardi, a estimé Marc Pado, de Cantor Fitzgerald.

«La saison des résultats de sociétés est finie, les (derniers) chiffres (mensuels) de l'emploi sont mauvais, les (prochains) chiffres de l'immobilier le seront probablement parce que les mesures de relance ont expiré, a-t-il expliqué. Il semble clair qu'il n'y a rien de bon qui se profile. S'il n'y a aucune raison pour être positif, on peut s'attendre à voir le marché baisser.»

Les investisseurs ont également peu apprécié les commentaires très prudents de l'équipementier télécoms Cisco (-9,99 %), qui a évoqué une «incertitude inhabituelle» et noté que ses clients rechaignaient à dépenser.

«Il semble qu'on soit en train de glisser vers une déflation à la japonaise», a prévenu Mace Blicksilver, de Marblehead Asset Management. «Cette idée que le marché doit monter parce que les taux sont très bas devient suspecte.»

Le département américain du Travail a indiqué, avant l'ouverture des marchés, que les nouvelles demandes d'assurance emploi avaient grimpé la semaine dernière, pour atteindre leur plus haut niveau en près de six mois, un signe que les employeurs réduisent toujours leurs effectifs.

Le dollar canadien a pris 0,23 cent US à 95,9 cents US, tandis que le cours du pétrole brut a reculé de 2,28 \$US à 75,74 \$US le baril à la Bourse des matières premières de New York.

CANADIAN TIRE

Les services financiers poussent les profits

LA PRESSE CANADIENNE

TORONTO — Canadian Tire a affiché hier un bénéfice en hausse de près de 16 % pour son deuxième trimestre, stimulé par une reprise de ses activités de cartes de crédit, mais retenu malgré tout par les faiblesses de sa division automobile.

«La reprise soutenue des services financiers a contribué à la croissance de notre bénéfice au cours du trimestre», a expliqué dans un communiqué le président et chef de la direction du grand détaillant, Stephen Wetmore.

«Je suis satisfait du rendement de nos activités de détail pour le trimestre, une forte croissance ayant été enregistrée dans les catégories clés.»

Le détaillant d'articles ménagers et de biens durables a fait état d'un bénéfice de 119,9 millions de dollars, soit 1,47 \$ par action, pour le trimestre terminé le 3 juillet, comparativement à un bénéfice de 103,7 millions, ou 1,27 \$ par action, pour la même période un an plus tôt.

Ces résultats sont supérieurs à ceux attendus par les analystes, qui voyaient en moyenne un bénéfice de 118,4 millions, soit 1,33 \$ par action.

Les revenus d'exploitation se sont légèrement améliorés, prenant 3,8 % pour s'établir à 2,41 milliards, contre 2,32 milliards un an plus tôt.



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

Les résultats de Canadian Tire sont supérieurs à ceux attendus par les analystes, qui voyaient en moyenne un bénéfice de 118,4 millions, soit 1,33 \$ par action.

La division des services financiers a réalisé un bénéfice avant impôts de 55 millions, une hausse de 30 % par rapport à l'an dernier.

Cependant, les ventes au détail des magasins Canadian Tire ont progressé plus lentement, grimpant de 2,5 % pour se chiffrer à 2,86 milliards.

Les ventes des magasins ouverts depuis au moins un an se sont appréciées de 0,8 %, grâce à des gains dans les secteurs clés du jardinage et des articles pour l'extérieur, et de

la cuisine et des produits de nettoyage domestique.

La forte croissance de ces catégories a malgré tout été partiellement contrebalancée par les faiblesses des activités de la division automobile, une tendance qui devrait se poursuivre durant tout 2010, a prévenu la société.

Le détaillant avait indiqué en avril, à l'occasion d'une conférence d'investisseurs, qu'il entendait se concentrer davantage sur le secteur automobile qui l'a rendu populaire auprès

de la plus grande partie de la population canadienne, ajoutant qu'il poursuivait ses efforts de conversion d'établissements en «magasins intelligents».

Les magasins convertis ont profité aux ventes des secteurs automobile et biens durables parce que de plus grands espaces leur ont été attribués. Canadian Tire a prévu 60 conversions semblables pour l'année 2010, en plus de huit autres nouveaux magasins.

Selon Brian Yarbrough, un analyste du secteur du détail

chez Edward Jones, les résultats de Canadian Tire sont impressionnants, même si les ventes des magasins ouverts depuis au moins un an ont grimpé plus lentement qu'au trimestre dernier.

«Nous apprécions le fait que ces gars continuent d'ouvrir ces magasins intelligents et continuent à s'attarder aux rendements et à la croissance des rendements, leur bilan financier est en meilleur état, ils ont généré beaucoup d'argent. (...) Je pense que c'est un bon trimestre à tous les égards», a-t-il fait valoir.

Robert Cavallo, analyste de Mackie Research Capital, note que les résultats de Canadian Tire sont supérieurs à ses attentes et ont fait monter d'une vigueur particulière dans les catégories saisonnières.

Il préfère le titre de Canadian Tire à celui du détaillant de la rénovation domiciliaire Rona, dont les résultats dévotés mercredi ont déçu les investisseurs.

L'action de Canadian Tire a retraité hier de 94 cents à la Bourse de Toronto, pour clôturer à 54,79 \$. Cependant, si ce n'était la faiblesse généralisée des marchés d'actions, M. Cavallo croit que le titre aurait grimpé.

Canadian Tire emploie plus de 58 000 personnes dans 273 stations-service et 479 magasins dans tout le pays.

Le bénéfice de Stella-Jones chute de moitié

LA PRESSE CANADIENNE

L'entreprise montréalaise Stella-Jones a vu son bénéfice fondre de moitié au deuxième trimestre, passant de 11 millions de dollars l'an dernier à 5,6 millions cette année.

Cela correspond à un bénéfice de 35 cents par action cette année contre 87 cents par action l'an dernier.

Les résultats du deuxième trimestre comprennent des

frais non récurrents d'environ 5,4 millions, constitués essentiellement de charges de dépréciation d'actifs pour l'usine de Spencer, en Virginie-Occidentale, et pour le siège social américain situé à Ripley, également en Virginie-Occidentale, d'indemnités de départ, de même que d'une provision pour une décision judiciaire défavorable.

Les revenus de Stella-Jones se sont toutefois nettement

appréciés, grimpant de 129,1 millions il y a un an à 167,3 millions lors du plus récent trimestre, soit une augmentation de 29,6 %.

La société Tangent Rail Corporation, dont l'acquisition a pris effet le 1^{er} avril 2010, a contribué aux ventes à hauteur d'environ 42,1 millions. Les fluctuations de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain ont eu pour effet de réduire la valeur

des ventes libellées en dollars américains d'environ 9,4 millions par rapport à la même période l'an dernier.

Les ventes de traverses de chemin de fer se sont élevées à 88,4 millions, en hausse de 53,6 % par rapport à l'exercice précédent, en raison d'un apport de 29,3 millions de Tangent. Les ventes de poteaux destinés aux sociétés de services publics se sont chiffrées à 38,7 millions, en

baisse de 12,4 % par rapport à l'exercice précédent.

Stella-Jones se spécialise dans la fabrication de traverses de chemins de fer traitées sous pression et de poteaux en bois pour servir les entreprises de services publics dans le domaine de l'électricité et des télécommunications.

Hier à la Bourse de Toronto, l'action de Stella-Jones a perdu 37 cents, pour finir la journée à 27,33 \$.